



DU FLEUVE À LA BAIE

Soyons informés!

Bulletin d'information de la Direction générale du secteur sud-est (DG-SE)

TABLE DES MATIERES

- Mot du directeur général et vœux de Noël....	1
- Le nouveau bulletin interne de la DG-SE	2
- Message de la nouvelle conseillère en communication.....	3
- L'aménagement écosystémique : Pourquoi ces enjeux écologiques? <i>le cas des vieilles forêts</i>	4
- Création d'aires protégées dans la région : état d'avancement des travaux	5
- Les activités récréatives et la vulnérabilité du caribou, c'est pas la fin du monde, sauf que.....	5
- Les munitions utilisées pour la chasse au gros gibier : source de contamination par le plomb et risques pour la santé	6
- L'acériculture au Bas-Saint-Laurent.....	8
- Visite des usines dans la Baie-des-Chaleurs	8
- Le touladi – emblème des eaux intérieures...	9
- L'envahisseur n'est plus à notre porte mais... dans la maison!	11
- Plan d'aménagement spécial à la suite d'un chablis en juillet 2014	11
- Un nouveau projet de recherche sur les étangs vernaux dans la région.....	12
- Problématique d'accaparement du territoire dans les zecs	13
- Programme de repeuplement de la population de tortues des bois du Témiscouata/Madawaska : année 2015.....	14
- Impacts d'une tempête de vent	15
- De l'excellent travail!	16
- Une deuxième vague intense pour le dossier de migration à Windows 7	16
- Réenregistrement à la norme ISO-14001 ...	17
- Un nouveau format pour les audits internes régionaux dans la région 11.....	17
- Chut, on parle de chutes!	18
- Capsule SST.....	19
- Déclaration de valeurs organisationnelles du SOR	19
- Le sondage sur le climat de travail.....	20
- On vous dit... ..	20



Photo : Catherine Geoffrion

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET VŒUX DE NOËL

Paul Saint-Laurent, ing. f.

L'hiver et le froid se font attendre cette année, mais Noël sera au rendez-vous avec ses retrouvailles et cette pause bien méritée après un automne des plus actifs.

Je tiens d'abord à vous remercier chaleureusement pour votre collaboration et votre implication pour mener à bien nos nombreux mandats.

L'année 2015 a encore eu son lot de changements au sein de notre Ministère, notamment avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance et l'arrivée de deux nouveaux sous-ministres associés, dont M. Daniel Richard au Secteur des opérations régionales.



Il serait facile de tomber dans le cynisme avec tous ces changements, mais ils sont une réalité avec laquelle nos organisations doivent composer.

La constance dans nos organisations, c'est : la qualité des employés, notre capacité à relever des défis ainsi que notre volonté de vouloir servir les Québécois avec professionnalisme et équité.

Je dois vous dire que j'éprouve énormément de fierté de travailler avec une équipe aussi compétente et diversifiée, que ce soit au niveau de notre personnel de soutien ou ceux qui travaillent directement à nos nombreuses missions.

Je suis d'autant plus fier, que l'on nous confie la gestion de deux patrimoines chers aux Québécois, la faune et les forêts. Nous sommes des acteurs régionaux incontournables dans la qualité de vie, le développement économique et la protection de la biodiversité de nos deux régions.

La réorganisation de nos structures et de nos fonctions entraîne son lot de défis et de nouvelles façons de faire, au quotidien.



Voici d'ailleurs le résultat du sondage :

- **Du Fleuve à la Baie, soyons informés! : 30**
- Entre terre et mer : 13
- À l'EAUré du BOIS : 11
- Le Mirador : 10
- L'Eau-Bois : 9
- Le germe de l'Est : 5
- Le nid des découvertes : 4
- Le Terre-Eau fertile : 2
- La Nature à nue : 1

Merci à toutes les personnes qui ont proposé un nom et un merci particulier à **Miriam Beausoleil**, de l'UG 111 – Baie-des-Chaleurs, pour la proposition de ce nom rassembleur et représentatif de notre magnifique et diversifié territoire.

En effet, entre...

- Les pas rapides des Pluviers siffleurs sur les plages de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine.
- La Péninsule de Gaspé, sa baie invitante du « bout de la terre » et « ses forêts de bois rabougris qui combattent le vent ».
- L'emblématique caribou montagnard du parc de la Gaspésie.
- Les bouleaux jaunes de la Baie-des-Chaleurs, ce grand arbre, emblème du Québec.
- Les grands saumons vigoureux des admirables rivières aux eaux limpides de l'ensemble du territoire.
- Les camions qui parcourent nos routes et acheminent le bois à nos usines, sources de fierté et de richesses pour nos communautés.
- Les lacs exceptionnels qui rendent les pêcheurs souriants au Bas-Saint-Laurent.
- Les majestueux originaux qui fréquentent nos sapinières, éclaircies, brûlis, aulnaies, marécages et étangs.
- Les anguilles d'Amérique, au Kamouraska, où chaque année y sont érigées « de véritables cathédrales des mers ».
- Les grands types forestiers bas-laurentiens, de la forêt feuillue à la sapinière à bouleau blanc, ainsi que l'importante concentration d'érablières colorées du Témiscouata.

... nous pouvons être fiers et comblés de pouvoir profiter, sauvegarder et faire connaître toutes ces richesses naturelles qui nous entourent!

PS – Merci à Luc Gagnon, Marc Lauzon, Carol Lizotte, Claudel Pelletier, Sébastien Ross et Paul Saint-Laurent pour les suggestions, idées et citations qui ont inspiré la rédaction de cette section!

Bonne
Lecture !!!

MESSAGE DE LA CONSEILLÈRE EN COMMUNICATION

*Catherine Geoffrion, conseillère en communication
Direction générale*



J'ai été engagée par le ministère du Conseil exécutif (MCE), en septembre dernier, pour travailler à la DG-SE du MFFP à titre de conseillère en communication. J'ai alors rencontré des gens passionnés par leur domaine, impliqués dans leurs dossiers et imaginatifs dans la réalisation de leurs mandats. Étant de nature curieuse, j'aime avoir l'occasion d'échanger avec vous pour m'approprier tranquillement - *mais sûrement* - les enjeux fauniques et forestiers de nos deux belles régions. J'ai effectivement besoin de travailler étroitement avec vous pour être efficace et utile dans mes tâches de communication.

Regroupement des ressources en communication régionale

Pour votre information, depuis avril 2015, les conseillers en communication de tous les ministères et de toutes les régions sont maintenant regroupés au sein du Secrétariat à la communication gouvernementale (SCG) du ministère du Conseil exécutif. L'objectif était de permettre une plus grande cohérence des communications régionales relativement aux priorités ministérielles et gouvernementales et une meilleure coordination des communications gouvernementales. Les enjeux consistent principalement à expliquer les différentes actions et interventions du gouvernement, à faire connaître les politiques, les lois, les règlements, les services et les programmes gouvernementaux, à informer les citoyens sur leurs droits et leurs responsabilités, à provoquer des changements de comportement ou à faire évoluer les attitudes à l'égard de certaines situations sociales.



Mes tâches au sein de la DG-SE sont :

- Conseils stratégiques et production d'outils de communication;
- Relations médias;
- Élaboration de matériel;
- Rédaction;
- Logistique.

Par exemple, en collaboration avec vous, je peux...

- Planifier des activités de communication;
- Développer des stratégies et des plans de communication;
- Coordonner les relations de presse et les relations publiques;
- Réaliser des événements publics;
- Produire et diffuser des documents Web, imprimés, audiovisuels ou promotionnels;
- Présenter des contenus à diffuser sur les réseaux sociaux;
- Développer des partenariats;
- Coordonner les communications internes;
- Etc.

Au plaisir de collaborer avec vous sur vos projets, vos productions et vos réalisations

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour partager vos bonnes idées, demander un coup de main (ou de crayon!) ou m'informer de vos besoins.



L'AMÉNAGEMENT ÉCOSYSTÉMIQUE : POURQUOI CES ENJEUX ÉCOLOGIQUES? LE CAS DES VIEILLES FORÊTS

Greg St-Hilaire, ing. f.

Direction de la gestion des forêts du Bas-Saint-Laurent

L'aménagement écosystémique... une expression un peu aride simplement pour dire qu'on veut diminuer les écarts entre la forêt aménagée et la forêt naturelle. Pourquoi? Certainement pas dans l'unique but de diminuer la quantité de bois disponible pour l'industrie forestière!

Prenons l'exemple des forêts matures – ou vieilles. Dans une foresterie relativement intensive, on cherche à récolter les peuplements dès qu'ils atteignent la maturité recherchée. Toutefois, en forêt naturelle, ces peuplements continuent à croître jusqu'à créer des conditions d'habitats bien différentes : certains arbres deviennent énormes¹, d'autres meurent et laissent leur place à une régénération. Le peuplement jusque-là « régulier » se diversifie et devient « irrégulier », puisque les arbres qui le composent sont d'âges différents. Par ailleurs, les essences qui composent la régénération sont tolérantes à l'ombre, étant donné que les essences de lumière se régénèrent plutôt lors de perturbation sévère, comme un feu. Finalement, la mort de certains arbres génère du bois mort, lequel représente une source de nourriture, un abri ou un habitat pour la faune et la flore.

Est-ce que cet habitat est important? Eh bien... en Scandinavie, où la foresterie intensive se pratique depuis longtemps, des centaines d'espèces associées aux vieilles forêts se retrouvent aujourd'hui sur la liste rouge...



Photo : Paul Saint-Laurent

Afin d'éviter un tel désastre au Québec, nous établissons des refuges biologiques sans récolte, nous effectuons des coupes partielles (peuplements irréguliers), nous reboisons certains sites avec un mélange d'essences tolérantes et longévives (épinette blanche, cèdre et pin blanc) et nous conservons des îlots de rétenion dans les coupes, afin de maintenir un flux de bois mort dans le temps.

¹ Contrairement à certaines croyances, même si on laisse croître un sapin très, très, très longtemps, les chances qu'il atteigne les dimensions d'un baobab sont infinitésimales.



Tout cela parce que la forêt est un écosystème complexe que nous voulons protéger et que le bois est une ressource importante, un matériau offrant plein de possibilités, que nous voulons continuer à exploiter encore longtemps.

CRÉATION D'AIRES PROTÉGÉES DANS LA RÉGION : ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

*Pierre Desmeules, biologiste
Direction de la gestion des forêts
de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*

LES AIRES PROTÉGÉES

En mai 2011, un comité sur les aires protégées terrestres de la Gaspésie a été mis en place par la conférence régionale des élus (CRÉ), à la suite d'une demande adressée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Cette initiative s'inscrivait dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées, qui vise à doter le Québec d'un réseau représentatif afin de permettre l'atteinte des cibles gouvernementales en matière d'aires protégées.

Les travaux de ce comité régional ont pris fin en septembre 2014. En décembre de la même année, la CRÉ a rédigé un rapport proposant au MDDELCC la création de douze aires protégées. Mentionnons au passage que cette proposition avait fait l'objet d'un large consensus au sein du comité auquel siégeaient notamment des représentants de l'industrie forestière. Ce consensus reposait sur l'évaluation de l'impact sur la possibilité forestière qui était tolérable pour l'industrie, de même que sur les synergies possibles avec les exigences de la certification forestière (FSC).

En septembre 2015, le MDDELCC soumettait à notre analyse une proposition qu'elle avait élaborée à partir du rapport de la CRÉ. Dans le jargon, on fait référence à l'étape 7 du processus gouvernemental, c'est-à-dire : *l'analyse globale des contraintes territoriales*. Cette étape est primordiale dans le processus, car elle précède l'établissement des limites acceptables des territoires d'intérêt. Il faut savoir que lorsque ces limites sont établies, les contours sont intégrés aux « usages forestiers » et les territoires font l'objet d'une protection intégrale.

Puisque la proposition du MDDELCC inclut deux territoires situés en partie au Bas-Saint-Laurent, les deux directions collaborent dans le processus de rédaction d'avis. Une position qui intègre les enjeux fauniques et forestiers sera produite pour janvier 2016. Cet avis prendra en considération les préoccupations de nos clientèles spécifiques qui ont été consultées il y a quelques semaines.

Il nous importe de participer aux efforts provinciaux de conservation du territoire. Par ailleurs, le travail que nous réalisons doit non seulement tenir compte des objectifs gouvernementaux sur les aires protégées, mais aussi de la mission de notre Ministère en matière de mise en valeur et de création de richesses, des besoins de nos clients et des opportunités de synergie en matière de protection. Nous nous ferons également un devoir de faire valoir les efforts de protection déployés par notre organisation, mais qui ne sont pas encore reconnus par d'autres ministères.

La conservation a une valeur indiscutable et cela peut même nous aider à atteindre certaines de nos cibles d'aménagement écosystémique. Il n'en demeure pas moins qu'elle peut avoir un impact important sur nos activités. Il est de notre responsabilité de voir à ce que cet impact reste acceptable pour les intervenants du territoire.

LES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET LA VULNÉRABILITÉ DU CARIBOU, C'EST PAS LA FIN DU MONDE, SAUF QUE...

Les informations contenues dans cet article proviennent du document intitulé : Impact des activités récréatives et de leurs infrastructures sur le caribou : Recommandations pour l'habitat légal du caribou de la Gaspésie - Rédigé par l'équipe de rétablissement du caribou de la Gaspésie. Sous la supervision de Mélinda Lalonde, biologiste - Direction de la gestion de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine - 2014



Photo : Denis Desjardins - SÉPAQ



À l'heure actuelle, il y a déjà un bon nombre d'activités anthropiques dans l'habitat légal du caribou de la Gaspésie. On compte de l'aménagement forestier, de l'exploration minière, des activités récréatives comme les randonnées estivales et hivernales, les sports de glisse, la villégiature, le vélo, la motoneige et plus encore. Plusieurs de ces activités sont étroitement liées à un complexe réseau routier ou de sentiers. Les impacts de ces diverses formes d'occupation du territoire sont aujourd'hui considérés comme des perturbations anthropiques pouvant agir en synergie avec d'autres types de perturbations déjà présentes sur le territoire. Les activités humaines pratiquées dans l'habitat du caribou, incluant les activités récréotouristiques, constituent un facteur de dérangement pour les caribous.

De façon générale, les caribous tendent à éviter les infrastructures associées à la villégiature et aux autres formes d'occupation du territoire. Il reste encore des connaissances à acquérir sur la nature des causes sous-jacentes à ce comportement d'évitement, mais l'hypothèse la plus crédible réfère au dérangement anthropique associé à la fréquentation humaine de ces diverses installations. Sans nécessairement altérer la structure et la composition des habitats ni en diminuer la qualité intrinsèque, les activités de villégiature menées à l'intérieur des aires utilisées par le caribou peuvent résulter en une perte fonctionnelle d'habitat². En effet, le dérangement induit souvent un déplacement des caribous qui cherchent à diminuer le stress généré par la confrontation à une activité humaine, une réponse qui peut être exacerbée si les caribous ne sont pas accoutumés à ce type de dérangement. Ce type de réponse s'apparente régulièrement aux comportements induits par la présence d'un prédateur et les activités anthropiques sont souvent perçues comme telles par plusieurs espèces fauniques. Les réponses usuelles du caribou quant au dérangement anthropique peuvent être très variées, passant d'une simple augmentation du comportement de vigilance à une fuite en panique, ce qui implique différentes conséquences pour l'animal sur les plans énergétique et démographique.

² C'est-à-dire que la qualité d'un habitat préférentiel donné s'avère amoindrie en raison de sa proximité à une source de dérangement ponctuelle dont l'intensité d'utilisation varie dans le temps.

Ce comportement d'évitement des structures anthropiques et de la présence humaine a été observé chez le caribou de la Gaspésie. La proximité des routes pavées, chemins forestiers et sentiers de randonnée, entraîne une diminution de 33 % (en toundra alpine) à 77 % (dans les peuplements en régénération) de la qualité de l'habitat du caribou en raison de l'évitement. Aussi, il a été démontré que les caribous passaient plus de temps en état de vigilance en présence de randonneurs, si ce n'était pas que le site était tout simplement délaissé.

Le caribou se montre donc excessivement vulnérable à toute source de dérangement, particulièrement en ce qui a trait aux femelles accompagnées de faons ou en période de mise bas. Dans l'état actuel, la dynamique de la population est très sensible aux menaces potentielles. Ainsi, toutes activités anthropiques additionnelles dans son habitat doivent être jugées risquées dans la perspective de maintenir la dernière population de caribou au sud du fleuve Saint-Laurent pour les générations actuelles et futures. C'est pourquoi le Ministère agit avec précaution dans l'analyse des demandes d'activités récréatives commerciales dans l'habitat légal du caribou de la Gaspésie.

LES MUNITIONS UTILISÉES POUR LA CHASSE AU GROS GIBIER : SOURCE DE CONTAMINATION PAR LE PLOMB ET RISQUES POUR LA SANTÉ

*Charles Maisonneuve, biologiste
Direction de la gestion de la faune du Bas-Saint-Laurent*

Le plomb entre dans la composition d'une grande majorité des munitions disponibles sur le marché et qui sont utilisées pour la chasse au gros gibier. Lors de l'impact avec un cerf ou un orignal, les balles contenant du plomb produisent de nombreux fragments qui sont dispersés dans la chair et les viscères du gibier. Cette fragmentation du projectile peut s'étendre jusqu'à plusieurs centimètres du point d'impact et ainsi contaminer les muscles et les viscères des animaux touchés.

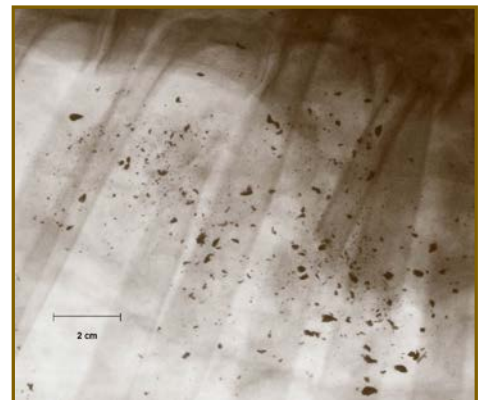


Photo : Dr Grainier Hunt – Pérégrine Fund



À l'automne 2011, une équipe de recherche, formée de représentants de l'Université du Québec à Rimouski et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, a mené une étude afin d'évaluer les risques d'intoxication de la faune qui s'alimente des viscères et pièces de viande laissées sur place pendant la saison de chasse au gros gibier. Le grand corbeau a été utilisé comme espèce indicatrice pour cette étude en raison de son abondance et de la facilité de capture de ces oiseaux, qui sont très rapidement observés aux sites où des abats de gros gibiers sont déposés. Les travaux ont été réalisés dans la Pourvoirie Le Chasseur et dans les environs de la ville de Rimouski, deux secteurs présentant des densités d'originaux abattus contrastées. Durant deux saisons consécutives de chasse à l'original, des corbeaux ont été capturés vivants grâce à des filets à canons disposés sur des sites appâtés. Du sang a été prélevé sur chaque corbeau afin d'y mesurer la concentration de plomb. L'utilisation de la concentration sanguine de plomb offre l'avantage de permettre une détection de l'ingestion récente de plomb, puisque ce dernier demeure présent à une concentration élevée dans le sang pour une période assez brève (environ 2 semaines).



Photo : MFFP

Au total, 50 corbeaux ont été échantillonnés en 2011, et 97 l'ont été en 2012. Les résultats des analyses et de l'évolution de la plombémie dans le temps sont très clairs : au cours de la période de chasse à l'original, la concentration de plomb dans le sang des corbeaux augmente significativement au fil du temps, et ce, pour les deux années de l'étude. De plus, la concentration de plomb était plus élevée en 2011 qu'en 2012, ce qui est conséquent avec le fait que l'année 2011 était une année où la récolte de femelles était possible. Au cours des deux années de l'étude, 82 % et 60 % des individus échantillonnés pendant la saison de chasse présentaient des concentrations de plomb excédant le seuil généralement considéré comme critique.

Sur les trois sites de capture qui ont été utilisés à la Pourvoirie Le Chasseur, des caméras automatiques ont également été installées et mises en fonction de façon permanente, de la mi-septembre à la mi-octobre de chaque année. Ces caméras ont permis d'identifier le cortège des espèces fauniques pouvant profiter des viscères : les ours noirs, les coyotes, les aigles royaux, les pygargues à tête blanche, les mésangeais du Canada et les lièvres d'Amérique. Cette contamination par le plomb représente ainsi un facteur limitant important pour des espèces comme les aigles et pygargues, dont les populations sont déjà limitées et qui ont le statut d'espèces vulnérables au Québec.



Photo : Eastern Golden Eagle Working Group

Bien que la chair située autour de la zone d'impact soit généralement retirée avant la consommation de viande de gibier, des fragments de balles ayant progressés plus profondément dans la chair peuvent tout de même se retrouver dans la viande consommée par les chasseurs. Les résultats de l'étude effectuée sur la faune ont soulevé des inquiétudes et ont incité l'Institut national de la santé publique du Québec à entreprendre une autre étude visant à déterminer les risques pour la santé humaine. Après l'analyse d'échantillons de viande provenant d'animaux abattus à la chasse et d'un sondage mené auprès des chasseurs pour évaluer leurs habitudes de consommation, les auteurs de cette étude concluent que la viande de cervidés abattus avec des munitions contenant du plomb représente effectivement un risque pour les humains.



Des produits non toxiques, et considérés comme aussi efficaces, sont déjà disponibles sur le marché. Par exemple, les balles de cuivre, un métal non toxique, sont utilisées avec succès par plusieurs chasseurs de cerfs et d'orignaux. Des tests balistiques ont notamment montré que ces balles sont aussi, sinon plus efficaces que les balles contenant du plomb. L'utilisation de balles qui résistent à la fragmentation est également un choix qui permettrait de réduire le risque de contamination. Les chasseurs gagnent donc à bien se renseigner auprès des experts dans le domaine des munitions afin d'évaluer la meilleure option pour le calibre de leur fusil et le type de chasse qu'ils pratiquent. Considérant les résultats issus de ces recherches, il serait souhaitable que, dans l'avenir, les chasseurs québécois optent en majorité pour l'utilisation de balles non toxiques pour la chasse au gros gibier.

L'ACÉRICULTURE AU BAS-SAINT-LAURENT

Mélanie Rioux, ing. f. - Unité de gestion du Grand-Portage

Le Bas-Saint-Laurent est sans contredit une région importante dans le secteur acéricole, car elle occupe la 2^e position au Québec pour la production de sirop, derrière la région de Chaudière-Appalaches. La grande région Bas-Saint-Laurent Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a produit, en 2014, 25,6 millions de livres de sirop sur une production provinciale de 113,7 millions de livres. Au Québec, la production de sirop est répartie sur plus de 42,6 millions d'entailles, dont près de 20 % sont localisées dans notre région. En ce qui concerne le nombre d'entailles dans les forêts publiques québécoises, notre région est bonne première, avec près de 50 % des entailles (3,8 millions d'entailles)!

Le Ministère peut accorder une aide financière à la réalisation de travaux d'aménagement forestier, notamment la coupe de jardinage acérico-forestier dans les érablières, en vertu du Programme d'investissements dans les forêts traitées en coupes partielles. Le financement est possible si les conditions budgétaires le permettent.

La coupe de jardinage acérico-forestier est un type de coupe partielle très utilisée dans les érablières acéricoles du Bas-Saint-Laurent. Cette intervention forestière consiste à récolter certains arbres dans le peuplement afin de favoriser l'accroissement et le développement de la cime des arbres laissés sur pied. On peut alors constater une nette amélioration de la qualité des tiges dans l'érablière, assurant ainsi une meilleure pérennité du peuplement. Les trouées créées dans le peuplement favorisent l'établissement de la régénération, qui permet alors son renouvellement.

Ce type d'intervention forestière, dite « de faible intensité » (prélèvement de 15 % à 25 % de la surface terrière du peuplement), est pratiqué généralement lors du renouvellement de la tubulure (pour une question d'économie) ou lors d'un projet de démarrage de production. La période minimale de retour est de 15 ans.

Au Bas-Saint-Laurent, la réalisation de coupe de jardinage acérico-forestier a débuté à titre expérimental vers la fin des années 80, dans quelques érablières du Témiscouata. Le financement de ce type d'intervention a commencé au début des années 2000. À ce jour, environ 3 500 ha ont été réalisés.



Photo : Diane Chénard

VISITE DES USINES DANS LA BAIE-DES-CHALEURS

*Gilles Rivière, répondant régional pour le développement industriel forestier
Unité de gestion de la Baie-des-Chaleurs*

Lorsque nous survolons la mission du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, il est question de favoriser l'apport économique au Québec. Parmi les principaux mandats qui lui sont confiés, le soutien du développement de l'industrie des produits forestiers se retrouve en avant-plan. Pour être en mesure de comprendre les problématiques de cette industrie, la Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a entrepris une tournée des usines de la Gaspésie.

Une première phase a été complétée cet automne, celle de la Baie-des-Chaleurs. Les participants à ces visites ont été le directeur, Marc Lauzon, le chef de l'Unité de gestion, Daniel Villeneuve, de même que le répondant régional pour le développement industriel forestier pour la Gaspésie, Gilles Rivière.



Cinq usines liées à la première transformation ont été visitées, soient Industries GDS inc., de Pointe-à-la-Croix, Produits forestiers Temrex s.e.c., de Nouvelle, Gaston Cellard inc., Rosario Poirier inc. et l'Association coopérative forestière de Saint-Elzéar, et également l'usine Contact, de Saint-Elzéar, qui œuvre dans la deuxième transformation. Les industriels étaient heureux et fiers d'être en mesure de présenter leurs usines et parfois leurs innovations. La première heure de ces visites a été consacrée à la description de l'industrie (historique, problématique interne, marché, avenir, etc.), essentielle à la compréhension mutuelle de certains écueils qu'elle rencontre.

La rentabilité d'une usine se mesure habituellement par un ratio de performances. Dans l'industrie du sciage, ce ratio se traduit en mille pieds mesure de planche pour chacun des m³ transformés (MPMP/M³); plus le ratio est bas, plus l'usine est performante. La plupart (3 sur 5) des usines visitées dans la Baie-des-Chaleurs ont un ratio frôlant le 4,0 mpmp/m³. La moyenne provinciale de 2013 est de 4,3 mpmp/m³. Plusieurs usines font de la recherche et du développement afin de diminuer ce ratio pour améliorer leur rentabilité. Le parc d'équipements est relativement jeune, par contre, et la plupart des usines ont dans leurs cartons des projets pour renouveler leurs équipements.

Avec l'arrivée de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, une plus grande proportion de sapin doit être transformée en usine. Comme le sapin prend plus de temps à atteindre le niveau d'humidité désiré, la capacité des unités de séchage est insuffisante dans certaines usines. Ce qui occasionne des coûts supplémentaires pour transporter les bois transformés vers les marchés.

Étant donné que la Gaspésie se trouve loin des principaux marchés, l'acheminement des bois du parterre de coupe vers les usines, de même que celui des produits transformés ou des sous-produits vers les marchés, sont des enjeux cruciaux pour la rentabilité de différentes usines.

L'usine visitée de deuxième transformation, Contact Signature, de Saint-Elzéar, se spécialise dans deux créneaux : le déclin extérieur en bois d'épinette peint, ainsi que la construction de chalets et de planchers de tentes fabriqués en usine. Leurs produits se veulent écologiques et novateurs. Les ventes de déclin se retrouvent exclusivement en quincaillerie. Le principal acheteur des chalets est la compagnie HUTTOPIA d'Europe. Elle compte installer des campings avec chalets en Amérique du Nord. On en compte déjà un dans les Cantons-de-l'Est, à Sutton. Les bois, certifiés FSC, proviennent en grande partie de Produits forestiers Temrex s.e.c., de Nouvelle. Notons que l'usine Rosario Poirier inc. transforme du tremble pour en faire des composantes de palette et tous les parements intérieurs pour les chalets de Contact Signature. Il est

intéressant de constater que des bois récoltés chez nous peuvent s'intégrer dans le processus de fabrication de produits finis d'une usine voisine. On souhaite que cette complémentarité puisse se poursuivre et fasse naître des initiatives intéressantes et génératrices de valeurs ajoutées.

Les visites industrielles de la partie nord de la Gaspésie se poursuivront en 2016. À la fin de l'exercice, ces rencontres permettront de saisir les différents enjeux auxquels font face les usines gaspésiennes. De plus, nous serons à même d'établir un diagnostic de l'industrie pour l'ensemble de la région. Par le fait même, nous pourrions répondre à certaines orientations stratégiques ministérielles, dont celle de favoriser le développement d'un secteur forestier innovant, compétitif et diversifié en matière d'occupation et de vitalité des territoires.

LE TOULADI – EMBLÈME DES EAUX INTÉRIEURES

*Anne-Marie Pelletier, René Isabel et Patrick Gagnon
Direction de la gestion de la faune du Bas-Saint-Laurent*

Le touladi, ou truite grise, est un poisson emblématique des eaux douces qui colonise les lacs profonds à eau froide. Étant une espèce fortement prisée par les pêcheurs sportifs, en raison de la taille imposante que certains spécimens peuvent atteindre, les populations de touladis du Québec font face à une importante exploitation. On retrouve ce salmonidé exclusivement au nord de l'Amérique du Nord et plus particulièrement dans seize lacs du Bas-Saint-Laurent, soit neuf en territoire libre et sept en territoire structuré. Depuis 2014, un plan de gestion permet d'orienter la gestion de l'espèce tant au niveau provincial que régional. Voici une brève description des activités de suivi, effectuées par l'équipe de la Direction de la gestion de la faune du Bas-Saint-Laurent, afin de maintenir une exploitation durable et de qualité du touladi au Bas-Saint-Laurent.

Lesensemencements

L'objectif principal desensemencements de touladis au Bas-Saint-Laurent est d'assurer la conservation et la mise en valeur de l'espèce. Au Bas-Saint-Laurent, onze lacs à touladis bénéficient d'ensemencements afin de soutenir les populations face à une pression de pêche élevée. Afin d'éviter la compétition entre les individus et de maximiser le succès desensemencements, des calculs très précis, en fonction de la quantité d'habitats disponibles par lac, permettent de déterminer le nombre de poissons optimal à semer. Lesensemencements sont réalisés aux deux ans, avec des poissons indigènes âgés d'un peu plus d'un an. À ce stade précoce, le poisson a plus de chance de s'adapter à son nouveau milieu, de croître et de s'y reproduire.



La fraie en nature

La souche des jeunes touladisensemencés provient essentiellement du lac Mitis, situé dans la MRC du même nom. Dans un souci de conserver une lignée génétique régionale, qui est mieux adaptée aux conditions du milieu par comparaison à une souche domestique, notre équipe prélève directement les œufs de touladis sur le terrain. Cette procédure se nomme « fraie en nature » et consiste à : 1- capturer la nuit des reproducteurs directement sur les sites de fraie, 2- anesthésier les poissons 3- récolter les œufs des femelles et la semence des mâles, 4- mélanger la semence avec les œufs, et 5- transporter les œufs jusqu'à la pisciculture gouvernementale. Cette dernière prend alors la relève pour la prochaine année et demie, c'est-à-dire jusqu'aux prochainsensemencés. La fraie en nature de l'automne 2015 a permis la récolte totale de 75 000 œufs qui devraient produire entre 45 000 et 60 000 fretins, lesquels serontensemencés au printemps 2017.



Photo : Rémi Tardif



Photo : Rémi Tardif



Photo : Walter Bertacchi

Les inventaires ichthyologiques



Photo : Patrick Gagnon

Les lacs à touladis de la région sont inventoriés aux cinq à dix ans afin de suivre l'état des populations. Un échantillonnage normalisé, c'est-à-dire exécuté toujours de la même manière, est effectué afin de pouvoir comparer les années entre elles. Les poissons sont capturés à l'aide de filets maillants. Chaque poisson est identifié à l'espèce, les touladis sont pesés, mesurés, le contenu stomacal est identifié et une structure biologique, nommée otolithe, est conservée pour déterminer ultérieurement l'âge en laboratoire. Afin d'obtenir ces précieuses informations, les poissons sont sacrifiés, toutefois la chair est prélevée et, grâce à la collaboration des agents de la Protection de la faune, la viande est redistribuée à des organismes de charité de la région. Les inventaires ne prélèvent qu'entre 2 et 5 % de la population et permettent d'obtenir des informations essentielles pour notre suivi. Les résultats des analyses sont par la suite présentés dans un rapport qui fait état de la situation de chaque lac échantillonné. Notre gestion peut ensuite être affinée et adaptée en fonction des résultats obtenus.

Vous aussi, comme des milliers d'adeptes au Bas-Saint-Laurent, profitez des magnifiques plans d'eau que vous offre notre belle région et... bonne pêche!



L'ENVAHISSEUR N'EST PLUS À NOTRE PORTE MAIS... DANS LA MAISON!

*Renée Faubert, techn. faune
Direction de la gestion de la faune de la
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*

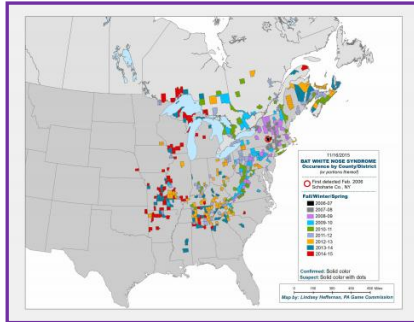


Photo : [White nose syndrome.org](http://White.nose.syndrome.org)

Il y a des nouvelles plus joyeuses que d'autres, mais celle-ci, qui était appréhendée par les spécialistes de la faune, n'en est pas une bonne. Vous avez déjà entendu parler du *syndrome du museau blanc* (SMB) qui affecte les populations de chauves-souris en Amérique du Nord depuis 2006? C'est une infection qui cause le déclin le plus fulgurant jamais observé chez un groupe animal. Les chauves-souris meurent d'épuisement, pendant leur période d'hibernation, à cause d'un champignon microscopique qui s'attaque au museau, aux oreilles et aux ailes. S'ensuit une augmentation des périodes de réveil causant un déficit énergétique durant ce temps où la nourriture est absente.

Malheureusement, un premier cas positif d'une petite chauve-souris brune porteuse du SMB a été confirmé à proximité du parc national de Forillon. C'est grâce à la collaboration d'une citoyenne de Gaspé que le spécimen mort a pu être acheminé à un laboratoire de pathologie animale au printemps 2015.

Bien que certains efforts soient faits par la Direction de la gestion de la faune en région depuis plusieurs années, aucun individu malade n'a pu être récolté à ce jour. La raison principale est le manque de connaissance sur l'existence de grottes, cavernes, mines abandonnées ou cavités naturelles où hibernent les cinq espèces résidentes du Québec.

Si vous détenez de l'information sur la présence d'abris potentiels de chauves-souris ou si vous trouvez une chauve-souris morte ou au comportement inhabituel comme le vol en plein jour au printemps, n'hésitez pas à communiquer avec Renée Faubert et Mathieu Morin, du bureau de Sainte-Anne-des-Monts, ou Walter Bertacchi et Charles Maisonneuve, du bureau de Rimouski.

Bien que cette infection ne soit pas transmissible à l'humain, vous devez tout de même prendre des précautions et ne pas toucher les chauves-souris à main nue, car elles peuvent être porteuses d'autres maladies.

Pour en savoir plus sur ce petit animal :

mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/chauves-souris/index.jsp

chauve-souris.ca/



Photo : [Washington department of fish and wildlife](http://Washington.dept.of.fish.and.wildlife)

PLAN D'AMÉNAGEMENT SPÉCIAL À LA SUITE D'UN CHABLIS EN JUILLET 2014

*Mike Roy, ing. f.,
chef de l'Unité de gestion du Bas-Saint-Laurent
Frédéric Leblanc, ing. f., bureau local d'Amqui*

Le 3 juillet 2014, l'ouragan Arthur frappe la Caroline du Nord aux États-Unis, puis longe la côte est vers les provinces de l'Atlantique au Canada. Le 4 juillet, la tempête tropicale touche le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Les vents violents et la pluie abondante créent des dommages importants en renversant partiellement ou en totalité les arbres dans de nombreux peuplements forestiers. La zone la plus touchée au Bas-Saint-Laurent est localisée à proximité du lac Joffre, dans l'unité d'aménagement 012-54, près du parc national de la Gaspésie.

Les arbres renversés à la suite d'un chablis doivent être récupérés rapidement afin de réduire la dégradation de la qualité de la fibre et la mortalité des tiges. Pour ce faire, le Ministère produit un plan d'aménagement spécial, conformément à l'article 60 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF).



Pour réaliser ce plan, nous devons identifier les superficies affectées et évaluer la quantité de volume de bois touchés. Les outils usuels disponibles (photo aérienne, visite du terrain, etc.) ne permettaient pas d'effectuer ces tâches adéquatement. Avec la collaboration de la Direction des inventaires (DIF), l'imagerie satellitaire fut utilisée pour la délimitation des contours des peuplements chablis. L'exercice a permis de localiser 288 hectares, pour un volume évalué à 60 000 m³ toutes essences, dont 97 % en sapin, épinettes, pin gris et mélèzes (SEPM).

Pour des questions opérationnelles et économiques, une partie seulement du chablis est récupérable.

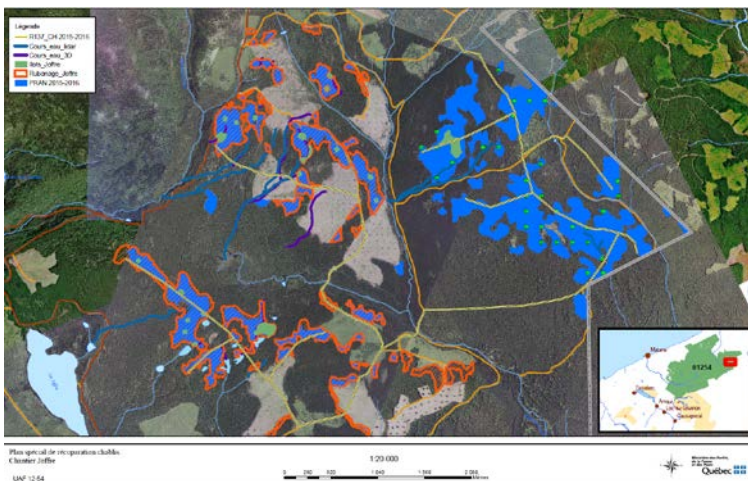
Plusieurs modalités menant au maintien de superficies renversées sont également appliquées concernant, entre autres :

- L'aménagement écosystémique en respect de la biodiversité;
- La rétention et legs biologiques;
- L'identification des cours d'eau et la protection des bandes riveraines;
- La santé et la sécurité des travailleurs.

Le plan élaboré prévoit donc que la récolte est faite en partie par Groupe Lebel (2004) inc. et en partie via la mise aux enchères par le Bureau de mise en marché des bois (BMMB) :

- Groupe Lebel (2004) inc. : 106 hectares.
- BMMB : 169 hectares.

Les travaux de récupération sous la responsabilité de Groupe Lebel (2004) inc. ont été effectués de juillet à septembre 2015. En incluant les ajouts de superficies de chablis présents lors des opérations de récolte, ce sont 165 hectares qui ont été récupérés, pour un volume d'environ 37 000 m³ toutes essences.



Merci à Michel Boudreau, techn. forestier au bureau local d'Amqui

Les superficies sous la responsabilité du BMMB ont été mises en vente lors de leur dernière période de mise aux enchères. La date de fin de la mise en vente a été fixée au 2 décembre 2015. Les travaux seront effectués à l'été 2016. Pour plus d'information, contactez Frédéric Leblanc.

UN NOUVEAU PROJET DE RECHERCHE SUR LES ÉTANGS VERNAUX DANS LA RÉGION

Antoine Richard, biologiste
Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Du côté de la Gaspésie, les employés du Ministère me connaissent comme « Monsieur étangs vernaux ». J'imagine que j'ai hérité du titre à force de leur redire l'importance de ces petits milieux humides dans l'écosystème forestier. Les étangs vernaux, que l'on définit comme de petites nappes d'eau printanières qui s'assèchent au cours de l'été, sont en effet des milieux particulièrement riches en biodiversité, qui supportent un vaste assemblage d'invertébrés et d'amphibiens, dont certains qui en dépendent pour compléter leur cycle vital. Dans nos régions, on y retrouve notamment la salamandre maculée, la salamandre à points bleus, la grenouille des bois et la crevette éphémère.



Fig. 1.

Un même étang vernal photographié en juin puis en septembre
Photos : Antoine Richard et Pierre-Étienne Normandeau



Ce qui est bien avec la fusion des régions de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, c'est que je peux maintenant diffuser mon message à un plus large public. Mais je sais que je ne prêche pas dans le désert et que les employés du Bas-Saint-Laurent sont déjà des érudits en la matière. Il faut dire que nos deux régions sont reconnues comme pionnières dans le domaine. D'abord grâce au travail de notre collègue Walter Bertacchi (DGFa-01), qui a mis sur pied un réseau d'échange provincial sur le sujet et qui a grandement participé à mettre en lumière l'importance de ces habitats uniques. Inspirée des travaux de nos collègues du Bas-Saint-Laurent, l'équipe de la DGFO-11 a effectué des travaux qui ont permis de cartographier une part importante des étangs vernaux de la péninsule. Nous avons ainsi aujourd'hui une bonne idée de l'abondance et de la répartition des étangs vernaux sur notre territoire et avons en main les outils nous permettant d'établir les bases de leur considération dans la planification forestière.

Une question primordiale demeure toutefois entière à ce jour : Quel type de protection devrait être appliqué aux étangs vernaux? Ont-ils seulement besoin d'être protégés? C'est pour répondre à ces questions que nous nous sommes associés avec Marc Mazerolle, professeur au Département des sciences du bois et de la forêt de l'Université Laval, pour développer un projet de recherche qui débutera l'hiver prochain. L'étude, qui sera confiée à une étudiante à la maîtrise, bénéficiera également de la collaboration de collègues de la DGFa. Avec cette étude, notre région continue de jouer son rôle de leader dans le déploiement de l'aménagement écosystémique. Nous pouvons en être fiers!



Fig. 2

La salamandre à points bleus est l'une des espèces d'amphibiens étroitement liées aux étangs vernaux
Photo : Greg Schechter, CC BY 2.0

PROBLÉMATIQUE D'ACCAPAREMENT DU TERRITOIRE DANS LES ZECs

*Jérôme Doucet, biologiste,
responsable des territoires fauniques structurés
Direction de la gestion de la faune du Bas-Saint-Laurent*

L'autre jour, comme à mon habitude lorsqu'il fait beau, je suis allé dîner dans le parc près du bureau. À ma grande déception, ma table habituelle était prise par une petite famille en vacances. En plus de ça, c'était des gens de l'extérieur que je n'ai jamais vus ici ! Heille, c'est MA table, vous n'avez pas d'affaire icitte!

Ce genre de réflexion paraît incongru dans le contexte décrit plus haut, mais si on la transpose en forêt publique et que l'on remplace le parc par un « trou de chasse », vous aurez rapidement fait le lien avec des situations trop souvent rencontrées.

La diffusion de l'épisode « *La guerre des bois* » de l'émission *Enquête*, en décembre 2014, a montré au grand public l'ampleur de la problématique de l'accaparement du territoire public en période de chasse à l'orignal. Suite à cette émission, notre ministre a formé un comité visant à définir des pistes de solution à cette problématique qui semble s'amplifier avec les années et la popularité grandissante de la chasse à l'orignal.

Comme l'émission a été entièrement tournée dans la région du Bas-Saint-Laurent et que certaines méthodes de gestion alternatives ont déjà été expérimentées ici dans le passé, notre région a été sollicitée pour alimenter ce comité.

Une première étape fut franchie à l'automne 2015 par une campagne de sensibilisation, où tous les chasseurs fréquentant les 63 zecs de la province ont été invités à signer un code de bonne pratique. Les résultats préliminaires de cette campagne montrent qu'elle fut bien reçue par la clientèle et que le taux de participation fut élevé.

La prochaine étape du comité sera de proposer des projets-pilotes qui seront testés sur quelques zecs lors des prochaines années et qui permettront de préparer les changements réglementaires ou législatifs nécessaires à leur mise en œuvre à grande échelle. Les projets-pilotes suivants pourraient être retenus : gestion des sites d'affûts, délimitation de secteurs avec tirage au sort, gestion de l'affichage, etc. Une fois les projets définis et approuvés par les autorités, un appel aux zecs désirant y participer sera effectué.



Il apparaît clair cependant qu'un changement de culture doit s'opérer dans les forêts publiques et que la clientèle qui la fréquente se rappelle les raisons premières de leur séjour en forêt, à savoir de profiter de la nature et de ses attributs.

À suivre!



Photo : ZEC Owen

PROGRAMME DE REPEUPLEMENT DE LA POPULATION DE TORTUES DES BOIS DU TÉMISCOUATA/MADAWASKA : ANNÉE 2015

Geneviève Bourget, biologiste

Direction de la gestion de la faune du Bas-Saint-Laurent

En 2012, un programme de repeuplement de la population de tortues des bois du Témiscouata/Madawaska a été initié par la Direction de la gestion de la faune du Bas-Saint-Laurent. Ce programme avait pour objectif le rétablissement de la population, qui était dans un état très précaire. L'année 2015, la 4^e année du programme, fut des plus enrichissantes.

Suivi de la ponte, incubation et éclosion :

Quatre femelles, munies d'un émetteur de radio-télémetrie, étaient suffisamment accessibles, pour nos employés, pour être suivies lors de la ponte. Contrairement à l'année précédente, où la ponte des tortues avait été provoquée artificiellement (injection de l'hormone ocytocine), nous avons opté en 2015 pour une ponte naturelle et moins invasive pour nos précieuses femelles. Les quatre femelles suivies ont pondu entre le 9 et 14 juin dans leur milieu naturel. Le suivi de la ponte nous a permis d'acquérir plusieurs connaissances au sujet de l'espèce (dont la localisation des bancs de gravier utilisés pour la ponte), facilitant ainsi les travaux des prochaines années. Suite à la ponte, les œufs furent retirés minutieusement du nid et transportés au bureau du Ministère, à Rivière-du-Loup, pour l'incubation dans un environnement contrôlé. En tout, 36 œufs ont été recueillis.

Après 60 jours d'incubation, 16 tortues ont éclos. Malheureusement, une tortue est décédée de cause inconnue, ce qui porte le nombre à 15 bébés tortues qui ont été transportés au Biodôme de Montréal le 1^{er} septembre 2015.

Garde en captivité :

Depuis 2014, le Biodôme est un partenaire précieux du programme. L'expérience des employés et leurs installations permettent une garde en captivité des plus efficaces. Aux 15 tortues de la cohorte de 2015, s'ajoutent les 5 tortues nées précédemment (cohorte de 2014). En deux ans de collaboration avec le Biodôme de Montréal, 20 tortues issues des efforts du programme sont en captivité et y demeureront jusqu'à ce qu'elles atteignent une taille suffisante pour les munir d'un émetteur de radio-télémetrie et assez fortes pour éviter la prédation lors de la remise en liberté dans leur milieu d'origine (à l'âge d'environ 2 ans).

De plus...

Une expérimentation de recherche de nids de tortues à l'aide de chiens pisteurs a été effectuée en 2015. Les chiens utilisés sont ceux d'un chercheur (Simon Gadbois), de l'Université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse, et de l'escouade canine de la Direction de la protection de la faune du Bas-Saint-Laurent (Luc Forest). Les chiens ont très bien répondu à cette expérimentation, qui s'avère une avenue positive.

Une visite au Nouveau-Brunswick a permis de localiser des bancs de gravier démontrant un bon potentiel d'utilisation, pour la ponte, par les tortues des bois de la population du Témiscouata/Madawaska. Ces endroits seront visités à nouveau l'an prochain, en collaboration avec le Gouvernement du Nouveau-Brunswick.



Tortue des bois
Photo : Geneviève Bourget



Conclusion :

Au cours de l'année 2015, de nombreuses connaissances sur cette population ont été acquises, permettant de peaufiner nos techniques de repeuplement et d'être plus efficaces dans nos manipulations. Ces activités n'auraient pas donné de si bons résultats sans l'aide de tous les employés et bénévoles passionnés, ainsi que des nombreux partenaires impliqués. Un gros merci à tous!



Tortue creusant un nid
Photo : Geneviève Bourget



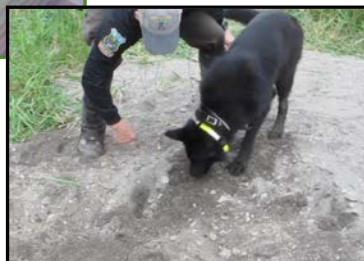
Éclosion
Photo : Geneviève Bourget



Nid
Photo : Geneviève Bourget



*Petites tortues en captivité
au Biodôme
Photo: Odile Colin
Biodôme de Montréal*



*Chien pisteur de l'escouade canine du
Service de la Protection de la faune du Bas-Saint-Laurent
Photo : Walter Bortolotti*

IMPACTS D'UNE TEMPÊTE DE VENT

Mélanie Gaudette, ing. f.
Unité de gestion de la Baie-des-Chaleurs

TEMPÊTE ARTHUR

Le 5 juillet 2014, les restes de la tempête tropicale Arthur s'abattent sur l'Est-du-Québec, causant plusieurs pannes d'électricité, mais surtout, en ce qui nous concerne, des chablis. Le mot chablis est le terme utilisé pour désigner un arbre ou un groupe d'arbres renversés, déracinés ou rompus par le vent ou brisés sous le poids de la neige, de la glace ou de l'âge.

Dans les jours qui suivent, la Direction de la protection des forêts effectue un survol aérien afin de localiser les chablis. La majorité se situe en territoire privé, où la superficie affectée est estimée à 6 000 ha. Dans les forêts publiques de la Baie-des-Chaleurs, c'est plus de 2 400 ha qui sont ainsi identifiés sur les lots intramunicipaux sous entente de délégation de gestion avec les MRC d'Avignon et de Bonaventure et sur l'unité d'aménagement 111-61. De cette superficie, plusieurs hectares ne peuvent être récupérés puisqu'ils se trouvent en pente forte, en territoire protégé, ou encore parce qu'il s'agit de petites superficies isolées et non accessibles. Une prise de photos aériennes des secteurs les plus affectés et accessibles permet ensuite de localiser les secteurs à récupérer.

Par conséquent, l'Unité de gestion prépare trois plans spéciaux afin de récupérer les arbres renversés et éviter la perte de la matière ligneuse, puisque les volumes de bois d'un plan spécial font partie de la possibilité forestière. Ainsi, le plan spécial vient modifier unilatéralement la planification forestière pour la ou les saisons d'opération auxquelles il s'applique. En effet, un bénéficiaire de garantie d'approvisionnement (BGA) ou d'entente de délégation de gestion qui refuserait de mettre en œuvre un plan spécial se verrait réduire son volume de bois garanti ou délégué pour la saison d'opération concernée et les secteurs de coupe du plan spécial pourraient alors être mis en vente par le BMMB.

Les plans spéciaux préparés par l'Unité de gestion à la suite de la tempête Arthur permettent de récupérer 62 900 m³ de bois et nécessitent une aide financière de 136 600 \$.



DE L'EXCELLENT TRAVAIL!

*Daniel Villeneuve, responsable
Services administratifs régionaux (SAR)*

Lors de sa nomination à titre de directeur général du secteur sud-est, Paul Saint-Laurent a donné le mandat à Caroline Bouillon (01) et Hélène Bourdages (11) de regrouper le personnel des SAR des deux régions au sein d'une même équipe. Les objectifs visés étaient principalement d'harmoniser les façons de faire afin d'assurer une meilleure cohérence régionale et de développer des synergies permettant d'éviter les doublons. Leur travail était également réalisé dans une perspective de rationalisation.

En plus de la réalisation de leurs tâches régulières, les deux responsables administratives ont eu à se rencontrer fréquemment afin de mieux se connaître, à s'approprier les tâches effectuées par le personnel de l'autre région, à rencontrer le personnel administratif dans le but de peaufiner leur compréhension de leurs tâches et à l'informer des changements organisationnels.



Le mandat à réaliser était, en soi, considérable, mais cumulé à l'obligation de revoir l'organisation du travail pour tenir en compte de l'absence de trois ressources administratives (un congé sans solde, un congé de maternité et un départ à la retraite), le défi se révélait gigantesque!

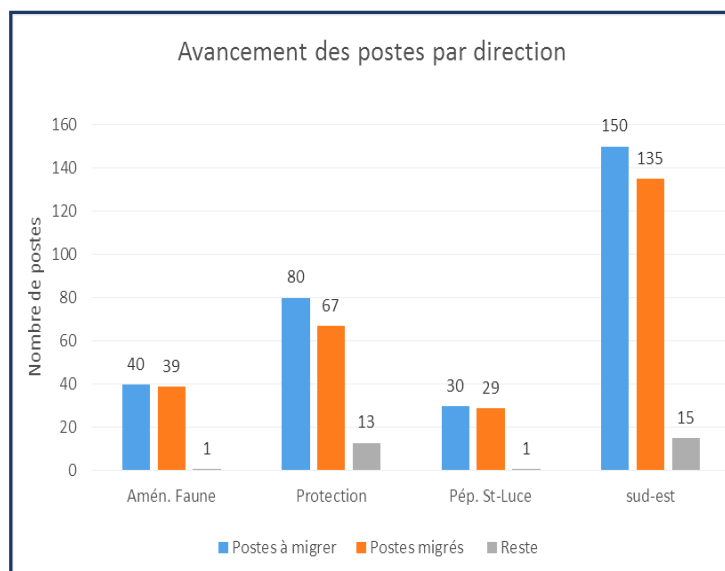
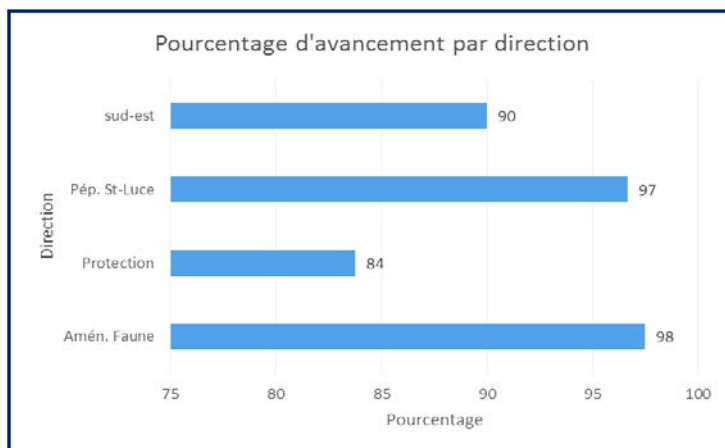
Je tiens donc à féliciter l'ensemble du personnel des Services administratifs régionaux pour l'excellent travail accompli.

UNE DEUXIÈME VAGUE INTENSE POUR LE DOSSIER DE MIGRATION À WINDOWS 7

*Yvan Lemieux, responsable informatique
Services administratifs régionaux*

L'équipe informatique régionale est actuellement en blitz pour finaliser la deuxième vague de migration des postes pour les directions de l'aménagement de la faune, de la protection ainsi que pour la pépinière de Sainte-Luce.

Le nombre total de postes à migrer est de 150, seulement 100 postes de moins que lors de notre première vague. Le démarrage du projet s'est concrétisé avec plusieurs mois de retard, en raison de diverses contraintes techniques. La conséquence a été importante, car nous avons été obligés de procéder aux migrations pendant la période de pointe des activités de la clientèle. Malgré tout, grâce à une équipe du tonnerre qui a su s'adapter à la situation, nous pourrions fermer le dossier avant le congé des fêtes. Félicitations à tout le personnel pour cette grande réussite!





Mise à jour du logiciel d'exploitation de nos serveurs de fichier

Dès l'arrivée de la prochaine année, ce sont les serveurs de fichiers qui verront changer leur système d'exploitation. En effet, l'objectif de cette opération est de les faire migrer de Windows server 2003 à Windows server 2008, notamment pour accroître l'efficacité de leur gestion.

Rassurez-vous, contrairement au récent dossier de migration des postes de travail, il n'y aura pas d'incidence sur vos tâches quotidiennes. En effet, le processus de migration devrait durer un jour et demi et sera réalisé durant une fin de semaine. Nous vous informerons sous peu la date retenue pour votre site. L'opération devrait se terminer au plus tard vers la fin avril 2016.



- La Direction générale souhaite également féliciter toute l'équipe pour la réalisation des travaux. L'efficacité remarquable de chaque membre a permis de trouver des solutions et de s'adapter aux différentes contraintes.

Bonne chance pour la fin des travaux!

RÉENREGISTREMENT À LA NORME ISO 14001

*Pierre Pettigrew, coordonnateur
Certification environnementale et forestière
Direction générale*

Tous se souviennent plus ou moins de nos premiers pas vers une certification ISO 14001. Dans la foulée de l'implantation d'un nouveau régime forestier, nous devons aussi mettre en place un système de gestion environnementale et d'aménagement durable des forêts (SGE-ADF). Cela impliquait de nouvelles façons de faire, à commencer par l'adoption d'une politique environnementale ainsi que de remettre sur les rails des activités que nous avions plus ou moins négligées, comme la gestion des documents électroniques (GDE) ou la santé et la sécurité au travail. Grâce à l'implication de tous, le Secteur des opérations régionales obtenait, le 12 mars 2013, sa première certification environnementale ISO 14001.

Depuis l'atteinte de ce premier jalon, plusieurs circonstances internes et externes ont amené leurs lots d'impacts sur nos opérations. Malgré cela, la haute direction a réitéré son engagement à maintenir sa certification. À cette fin, nous avons redéfini le domaine d'application de notre SGE-ADF pour qu'il corresponde réellement aux activités que nous réalisons. Ce fut une amélioration qui nous amena à mieux décrire ce que nous devons faire et à mieux comprendre comment nous devons le faire.

Près de trois années se sont écoulées et beaucoup d'efforts ont été déployés pour maîtriser nos processus de travail et livrer la marchandise. Des PAFI, des PRAN 200 %, des ententes de récolte, des visites de chantier, des PCR, en plus des simulations, des audits, des non-conformités. On a tout fait ça et même plus. Sachez que ces efforts ont été récompensés.

Au courant de l'automne 2015, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a effectué un audit dans notre organisation afin de permettre le réenregistrement de notre SGE-ADF à la norme ISO 14001:2004 pour une autre période de trois ans. Au terme de cet audit, une quinzaine de points forts ont été formulés et seulement 6 non-conformités mineures ont été détectées. Cela a permis aux auditeurs de recommander l'émission d'un nouveau certificat pour la période 2015-2018.

Mission accomplie! Nous pouvons nous féliciter pour cette réussite. Nous venons de franchir un nouveau jalon que peu d'organisations atteignent au terme d'une première certification. Notre SGE-ADF a pris de la maturité. Nous avons acquis de l'expérience. Nous avons gagné de l'assurance. Bravo à tous pour l'excellent travail!



UN NOUVEAU FORMAT POUR LES AUDITS INTERNES RÉGIONAUX DANS LA RÉGION 11

*Marie-Christine Adam, coordonnatrice
Environnement régional et de la certification FSC
Direction de la gestion des forêts de la
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*

La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine tente de changer la perception des employés face aux audits internes. Nous ne voulons plus que les audits soient perçus comme une évaluation des connaissances et de la qualité du travail; ni comme un processus laborieux alourdissant la tâche des audités.



Marcher en pointant les pieds légèrement vers l'extérieur, c'est moins gracieux, ça fait un peu canard, mais ça aide à garder son équilibre.

Ne pas tourner les coins trop serrés, on ne travaille pas seul. Utiliser les bons souliers selon les circonstances. Ce n'est pas une fois bien affalé de tout son long qu'on doit y penser.

Sitôt tombé, sitôt relevé, la tête fait un 360° pour voir si personne ne vous a vu. Vous l'avez échappé belle. Ouff! Faites quand même une déclaration, en utilisant le formulaire « **Déclaration d'accident ou d'incident** ». Des séquelles pourraient survenir plus tard.

Au nom du comité de Santé et Sécurité au travail, je vous souhaite un bel hiver et beaucoup de chutes... de neige!



CAPSULE SST

*Diane Chénard, représentante à la prévention
CSST Rimouski
Direction générale*

La CSST publie **4 fois** par année son magazine « **Prévention au travail** ». La version papier est disponible sur la plupart des babillards, dans nos bureaux.

Si vous préférez la voie électronique, il est également possible de consulter le document en ligne, à partir du lien hypertexte suivant : **Prévention au travail**

Je vous invite donc à le lire, car il est actuel et riche en informations sur la prévention au travail.



SOYEZ PRUDENT

DÉCLARATION DE VALEURS ORGANISATIONNELLES DU SECTEUR DES OPÉRATIONS RÉGIONALES (SOR)

Paul Saint-Laurent, ing. f., directeur général

Voici quelques citations marquantes du sous-ministre associé aux Opérations régionales, M. Daniel Richard, dans sa nouvelle capsule vidéo sur la Déclaration de valeurs organisationnelles du SOR :

- « *Je pense qu'il y a moyen de dire à peu près n'importe quoi, à n'importe qui, mais il y a une manière propre à chaque individu et il faut que ce soit fait dans le respect.* »

- « *Le leader, c'est celui qui inspire... Qui inspire quoi? Le dépassement, le rassemblement, la poursuite d'un objectif commun.* »

- « *Le leader, c'est celui qui s'occupe de la défaite. Le leader, c'est celui qui rend hommage à ses coéquipiers dans la victoire.* »

- « *Le leadership ne carbure pas à l'argent, il carbure à des valeurs.* »

- « *Le leadership est avant tout une élégance de conduite qui inspire les autres.* »

La déclaration de valeurs est un guide simple et accessible pour les employés, conçu pour orienter nos actions à l'interne comme à l'externe. Pour le Secteur des opérations régionales (SOR), la nouvelle gouvernance du Ministère nécessite l'adoption d'une vision sectorielle qui prend forme dans une déclaration de valeurs organisationnelles axée sur : l'unicité, la cohérence et la complémentarité.

La mise en œuvre de la Déclaration de valeurs organisationnelles du SOR favorisera une nouvelle impulsion au secteur dans le contexte du nouveau partage des responsabilités ministérielles et focalisera l'ensemble de nos actions.

➤ Si ce n'est pas déjà fait, je vous invite à visionner la capsule vidéo de M. Richard (9 min 41 sec), disponible sur l'intranet :

intranet/operations-regionales/declaration-valeurs.asp



LE SONDAGE SUR LE CLIMAT DE TRAVAIL

Catherine Geoffrion, conseillère en communication
Direction générale

Dans un souci de favoriser davantage les liens privilégiés entre chacun de nous, M. Daniel Richard, le sous-ministre associé aux Opérations régionales, a sollicité notre participation, en novembre dernier, à un sondage sur le climat de travail. Nous étions alors appelés à nous exprimer sur différents aspects liés à notre vie au travail au sein de notre unité administrative.



Près de 90 % d'entre nous ont pris quelques minutes pour compléter le sondage en ligne. Nous vous en remercions grandement.

Dès que les résultats du sondage seront disponibles, chaque gestionnaire présentera à son équipe les résultats pour son unité administrative, lors d'un atelier qui devrait avoir lieu en février prochain. À ce moment, votre participation sera sollicitée pour élaborer le plan d'action de chaque unité administrative.

Merci de nous permettre d'améliorer sans cesse nos façons de faire.



ON VOUS DIT...

Catherine Geoffrion, conseillère en communication
Direction générale



- Un **grand merci** à tous les collaborateurs de notre première édition! Vous pouvez être fiers de vos réalisations.

Merci de prendre le temps de partager vos connaissances et vos expériences avec l'ensemble des employés de la DG-SE.

Un **merci particulier** à Jacqueline Jean, pour son professionnalisme, sa créativité et son implication pour la réalisation de ce nouveau Bulletin.

- Vos **commentaires** et **suggestions** sur cette première édition sont évidemment les bienvenus; les adresser à :

catherine.geoffrion@mffp.gouv.qc.ca

- La **prochaine parution** du bulletin d'information « *Du Fleuve à la Baie, soyons informés!* » est prévue en **juin 2016**.

- Concernant la **vie sociale** dans les bureaux de chaque région administrative, un bulletin différent sera réalisé dans chaque région. La première parution de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est disponible depuis le 16 décembre et celle du Bas-Saint-Laurent est prévue en février 2016.

On y traite des réalisations et des implications personnelles des employés, des activités sociales, des mouvements de personnel et d'autres sujets.

DU FLEUVE À LA BAIE

Soyons informés!